L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien.........$12 } payable d'avance.
Do. trois fois par semaine, $10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 12 MARS 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

FRONTIERES DU NORD-EST.

De toutes les questions de politique extérieure qui s'agitent dans notre pays, la plus importante pour l'Union est sans contredit celle des frontières du Nord-Est; ce sera probablement aussi celle dont s'inquiètera tout d'abord la nouvelle administration. Elle a été trop souvent une cause de sérieuses inquiétudes sous la Présidence du Général Jackson et sous celle de M. Van Buren, pour que le cabinet qui entre aux affaires, animé comme il est des plus patriotiques intentions, ne s'empresse pas d'arriver à une solution qui satisfasse tout à la fois l'honneur et les intérêts du gouvernement général, sans froisser les intérêts et les justes susceptibilités de l'Etat qui se trouve le plus directement intéressé dans toute cette affaire.

Certes quand on se donne la peine de relire les traités et d'en saisir le véritable esprit, on reste convaincu que les droits du Maine au territoire contesté sont parfaitement clairs et parfaitement incontestables, et l'on aurait le droit de s'étonner des prétentions de l'Angleterre, si l'on ne savait pas depuis longtemps que pour cette puissance l'*utilité* vaut le *droit*. Toute l'habileté déployée dans la défense de ces prétentions n'a pu faire illusion aux hommes impartiaux et éclairés; il suffit d'ailleurs pour juger de leur valeur de se rappeler comment elles ont été mises au jour et comment elles ont grandi, ou plutôt il suffit de se rappeler qu'à l'époque du traité de Gand l'Angleterre proposait d'*acheter le* territoire qu'elle réclame aujourd'hui! Ce fait seul condamne nos adversaires. Peut-être eut-il été du devoir du gouvernement *général* de ne jamais consentir à écouter les réclamations de la Grande-Bretagne; mais puisqu'elles ont été écoutées, puisqu'elles ont été sérieusement discutées, puisqu'enfin elles sont admises par le fait, il faut agir d'après la position que nous a faite cette admission.

Rien n'est venu depuis quelque tems nous éclairer sur les dispositions de l'Angleterre à notre égard; le discours de la reine Victoria, à l'ouverture du parlement, ne renferme pas un mot sur l'état des relations entre le gouvernement anglais et le nôtre; il est donc impossible de prévoir la marche qu'il compte suivre; cependant nous sommes tentés de croire que le silence gardé par la reine n'est pas de mauvais augure et que le cabinet de St. James, malgré les déclamations de certains journaux, ne serait pas fâché de terminer à l'amiable toutes les difficultés. De nouvelles négociations s'engageront probablement sous peu, et si elles sont conduites par l'homme dont il a été parlé déjà, nous avons toutes chances de les voir tourner à bien. Le nom de M. Clay n'est-il pas une assurance que notre cause sera défendue avec l'habileté, l'intelligence, la dignité et en même tems la modération qui lui conviennent? La justice était déjà de notre côté, la présence de M. Clay y mettra le talent!

On pourra, nous le répétons, être parfaitement tranquille sur l'issue des négociations si elles sont, comme tout l'annonce, placées en de pareilles mains; mais lors même qu'elles n'amèneraient pas un résultat, lors même qu'elles viendraient à être rompues, leur rupture ne serait pas le signal d'une guerre immédiate entre les Etats-Unis et l'Angleterre. Ce cas en effet a été prévu dans le traité de Gand. Les deux puissances, d'après ce traité, doivent, si elles ne peuvent pas s'entendre entre elles, avoir recours à un arbitre. Bien que ce moyen ait été déjà employé sans grand succès, rien n'empêchera d'en essayer encore; et qui sait s'il peut-être réussira-t-il mieux que la première fois.

Nous ne dissimulons pas les immenses difficultés que les négociations auront à surmonter, non plus que les entraves qui entoureront un arbitrage; mais nous avons assez de confiance dans la force du droit et de la justice pour espérer une solution pacifique; nous comptons d'ailleurs beaucoup sur l'autorité morale que doit rendre à l'Union vis-à-vis de l'Angleterre, la nouvelle administration, grâce au noble caractère de l'homme qui la dirige, au mérite éprouvé de ceux qu'il a choisis pour le seconder!

Le *Courrier* prétend qu'aux dernières élections, M. Gregory Byrne obtint la majorité des votans légaux. Cette assertion est au moins singulière; car on n'a sans doute pas oublié que la majorité de Byrne n'était que d'une voix et qu'il a été prouvé, *judiciairement prouvé*, qu'un assez grand nombre de votes illégaux lui avaient été donnés.

La malle est arrivée hier trop tard pour que la distribution des lettres et des journaux ait pu avoir lieu. On assurait dans la soirée que le Président était arrivé à New-York. Ce navire avait dû partir de Liverpool le 16 février.

Melle. Fanny Elssler parait ce soir dans un nouveau ballet, *Nathalie*, dont on fait de grands éloges. Elle s'annonce aussi le pas favori de la *Cracovienne*. Le succès de Mlle. Elssler va toujours croissant, et l'on ne saurait prévoir où s'arrêtera l'enthousiasme.

RAPPORT du comité réuni des deux branches de la Législature, sur le Collège de Jefferson, présenté dans la séance du 3 mars.

Au Sénat et à la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane.

Le comité réuni chargé de l'examen de la situation du collège de Jefferson vous soumet respectueusement le résultat de son enquête.

La partie matérielle de l'établissement a du d'abord attirer l'attention du comité. Le collège placé sur une pointe de la rive gauche du Mississipi se trouve par cette situation dans la condition la plus satisfaisante par rapport à la salubrité, et à un tel point que sur deux cent soixante quatre élèves qu'avait le collège l'année dernière, on a eu à déplorer la perte que d'un seul élève et qu'un petit nombre seulement ont été légèrement indisposés. Les dortoirs sont spacieux et bien aérés, et il y règne une propreté remarquable. La nourriture est saine et abondante. La lingerie se fait remarquer par l'ordre et la propreté. Enfin tout semble calculé pour assurer aux élèves le bien être nécessaire pour la conservation de leur santé. Un médecin distingué, Monsieur C. B. Mericq, dont le nom seul est une garantie des soins habiles qu'il donne aux élèves, est attaché à l'établissement et reçoit six piastres d'abonnement par an pour chaque élève.

Le comité regrette bien vivement que les ressources de l'établissement n'aient pas permis de construire une autre aile de batiments pour mettre le collège à même de recevoir deux cents élèves de plus. Des logements convenables ont été construits pour le président et les professeurs du collège.

Les officiers actuels du collège sont les suivants:

MM. T. R. Ingalls président,
- L. Siret, censeur des études et professeur du latin
- F. Chevet, professeur de mathématiques, physique et chimie,
- J. Chanut, professeur de réthorique, philosophie latin et grec,
- A. Beaumont, professeur de mathématiques et littérature,
- R. Nicholls, professeur d'anglais et de mathématiques,
- A. Darion, professeur de français et latin,
- R. Fuentes, professeur d'espagnol et de tenue de livres,
- L. Elkins, professeur d'anglais et de mathématiques,
- G. Windham } Professeurs des classes élémen-
- M. Mervoyer } taires de français, d'anglais,
- E. Everett, professeur d'écriture et d'anglais,
- G. Bruiatour, préfet et professeur de latin,
- R. Gorant, préfet et professeur d'arithmétique,
- A. Seignouret, préfet en chef,
- R. Perez, préfet,
- A. Coquille, do,
- J. G. E. Ducasse, do,
- B. Agent, do,
- B. S. Webre, trésorier, bibliothécaire et secrétaire,
- Mde. Vve. Choppin, économe,
- ... aumonier,
- C. B. Mericq, médecin,
- C. Colomb, dentiste,
- E. Cazères, maitre d'armes,
- ... do,
- A. Varney, maitre de musique,
- T. de Brueys, do,
- F. Chevet, maitre de dessin,

La direction sans que la loi lui en fit un devoir s'est crû obligée de recevoir gratuitement vingt élèves, et les frais de leur entretien montent à $3470.

Votre comité a scrupuleusement examiné toutes les classes, il a pu s'assurer de la science peu commune des professeurs, du zèle avec lequel ils répandent l'instruction et des progrès rapides des élèves. Il serait difficile sinon impossible de rencontrer dans quelque pays que ce soit un collège où les études soient plus fortes et plus régulières. Sous la présidence du docteur Thomas R. Ingalls, le collège est parvenu à une organisation parfaite et l'on peut dire que graces à ses soins son avenir est désormais assuré. Il est à regretter que le besoin de voyager pour sa santé ait forcé le docteur Ingalls à résigner sa place, il eût été à désirer qu'il pût consolider son ouvrage, mais cependant la Louisiane n'oubliera jamais que c'est principalement à lui qu'elle doit de posséder un collège où sans sortir de l'Etat, la jeunesse Louisianaise peut acquérir toutes les connaissances utiles.

Les réglements adoptés par la direction pour la discipline du collège sont sages, propres à remplir convenablement le but qu'on s'est proposé et conformes à l'esprit de nos institutions et la violation en est convenablement réprimée.

On ne saurait avoir trop de reconnaissance aux généreux citoyens qui ont les premiers ont conçu l'idée de doter leur pays d'une institution qui lui fait tant d'honneur, et qui depuis seize ans s'occupent sans relâche d'en assurer sa prospérité. Votre comité est convaincu que la Législature ne laissera pas ces efforts infructueux et qu'elle s'empressera d'employer les moyens nécessaires pour achever ce noble édifice.

Dans cette conviction le comité prendra la liberté de vous recommander l'adoption du bill présenté l'année dernière par le comité réuni et intitulé 'acte pour venir au secours des Collèges de Jefferson, Franklin et Louisiane', et sur lequel l'ajournement de la Législature empêcha d'effectuer une action définitive.

Le tout vous est respectueusement soumis.

A. W. PICHOT,
Chairman de la part de la Chambre.

COLLEGE DE SPRING HILL.

Si l'étude de la température terrestre considérée en grand est une des plus intéressantes de la philosophie naturelle, elle n'est pas moins importante pour nous la solution du problème depuis long-temps agité sur la température des différens pays et sur la variation des climats qui s'opère de siècle en siècle. La première question n'est que pour les savans et la théorie seule peut en tirer profit; la seconde, au contraire, est à la portée de tout observateur attentif, elle intéresse le monde entier, mais la solution ne s'en trouvera que par une suite d'observations minutieuses et non interrompues.

Malgré la diversité des opinions qui divisent les savans sur ce sujet, il ne parait plus douteux que le climat des différentes contrées de l'Europe n'ait subi de très grandes modifications.

Les observations récentes de Mr. Libri comparées à celles que faisait le père Raineri en Toscane au 16ème siècle prouvent que les hivers de ce pays sont moins froids de nos jours qu'ils ne l'étaient il y a près de 300 ans; les étés y sont aussi moins chauds.

L'histoire du Vivarais et celle de Macon ne nous permettent pas de douter qu'il ne fit plus chaud dans ces deux points de la France il y a deux siècles qu'il n'y en fait aujourd'hui.

Du temps de Philippe Auguste, les vignerons d'Etampes (Oise) concoururent, dit une charte citée par Mr. Capefigue, pour fournir le vin à la cour; aujourd'hui le département ne produit plus de vignes. Et que dire de cette loi par laquelle Probus permet aux Espagnols, aux Gaulois, et aux habitants de la Grande Bretagne la culture de la vigne?.... N'était-elle pas été une dérision pour ces derniers, si la vigne n'eut pas mieux prospéré en Angleterre du temps des Romains qu'au 19e siècle?

Lisons maintenant les citations faites par l'illustre directeur de l'observatoire de Paris dans l'annuaire de 1831 et nous verrons, au moins que les hivers de l'Europe ne se sont pas détériorés depuis bien des siècles. Et nous concluerons avec Mr. Arago que les extrêmes des températures d'Europe vont en se rapprochant d'année en année.

Toutes les observations faites dans l'Amérique du Nord nous conduisent à la même conclusion pour les climats des Etats-Unis. Les ouvrages de Williams et de Jefferson nous prouvent aussi que les vents dominans changent avec le défrichement des forêts d'Amérique. Les nombreuses observations de Mr. Boussingault dans la zône torride s'accordent parfaitement avec notre système.

L'industrie des cultivateurs, le déboisement du sol et l'irrigation des eaux, telles sont les sources nécessaires de ces changements extraordinaires.

Je sais bien qu'on a voulu souvent attribuer ces variations au refroidissement du globe, à la diminution de l'ardeur du soleil, &c.....

Or quoiqu'en ait dit le célèbre Buffon en nous faisant redouter la congélation de notre planète, la chaleur centrale, immense à une certaine profondeur, ne produit pas 1/30 de degré à la surface du Globe. (Fourrier, observations sur les climats.) D'un autre côté le calcul le plus sévère nous démontre que depuis Hipparque, c'est-à-dire, depuis 2000 ans environ la température générale n'a pas diminué d'un dixième de degré. Le soleil aurait-il perdu de son intensité? Mais d'où vient que l'Abyssinie est aussi chaude aujourd'hui que dans les temps les plus reculés? Le défrichement et le dépouillement des terres sont donc les seules sources de toutes les modifications des climats.

S'il restait encore quelques doutes sur cette grande question, il existe un pays dans le monde qui ne tardera pas à les dissiper. L'Amérique du Nord encore en friche et couverte de bois dans la majeure partie de son étendue se dépouille de jour en jour de ses forêts vierges et par les soins d'un gouvernement ami du progrès secondé par le zèle d'un peuple actif et savant, tout le pays n'offrira plus bientôt comme la vieille Europe, que de belles cités en place de forêts et de marécages.

Les observations faites déjà dans ces contrées confirment, pour la plupart, l'opinion que je n'ai fait qu'énoncer.

Appelé au collège de Spring-Hill pour y enseigner les mathématiques et la physique, j'ai cru de mon devoir pour le bien du pays, et celui de la science, de commencer une série d'observations qui seront continuées avec la plus grande exactitude.

Placé sur l'un des points les plus favorables, à ce but, le collège de Spring-Hill, élevé de 130 pieds au-dessus du niveau de la mer, se trouve hors de l'influence de ces brouillards continuels qui s'élèvent dans le midi de l'Union et qui rendent le climat de l'Alabama et de la Louisiane si variable.

Sur un belvédère haut de 72 pieds et à 2 pieds seulement du sol, j'ai établi 2 hydromètres pour recueillir la pluie à différentes hauteurs. Deux fois la semaine je visite mes réservoirs et je compare mes résultats. Des instrumens disposés avec tout le soin nécessaire sur le modèle des observatoires de l'Europe surtout de celui de Paris, me donnent 4 fois le jour la température de l'atmosphère et la hauteur de la colonne barométrique que je ramène à la glace fondante sur l'indication d'un excellent thermomètre à mercure.

Toutes ces observations, ainsi que l'état du ciel à midi et le vent qui règne en ce moment sont consignés avec soin dans un journal qui reste aux archives du collège.

Tous les mois j'en publierai copie par la voie des journaux en ayant soin d'accompagner mon tableau d'une petite discussion sur les sujets les plus intéressans des sciences naturelles.

R. M. FABRE,
Professeur de mathématiques et de Physique.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES
du mois de Janvier 1841.
Faites a Spring-Hill, près Mobile, par Mr. R. M. Fabre.

Jours.	Vents à midi	9 heures du matin. Baromètre	9 heures du matin. Thermomètre	Midi. Baromètre	Midi. Thermomètre	3 heures ap.-midi. Baromètre	3 heures ap.-midi. Thermomètre	9 heures du soir. Baromètre	9 heures du soir. Thermomètre	Ciel à Midi
1	N. O.	29.63	34.[illegible]	29.64	35.[illegible]	29.87	[illegible]	29.7[illegible]	25.84	t. couv
2	N. O.	29.[illegible]	47.62	29.94	43.25	29.92	46.[illegible]	29.7[illegible]	32.[illegible]	beau.
3	E.	29.[illegible]	29.18	29.94	39.10	29.[illegible]	42.[illegible]	29.7	34.87	id.
4	S. O.	29.74	42.12	[illegible]	56.[illegible]	29.79	60.12	29.67	64.[illegible]	[illegible]
5	N. E.	29.61	56.7[illegible]	29.64	[illegible]	29.66	61.25	29.79	57.[illegible]	pluie.
6	S. E.	29.66	61.[illegible]	29.69	[illegible]	29.5[illegible]	64.[illegible]	29.[illegible]	61.[illegible]	id.
7	O N.O	29.47	54.37	29.[illegible]	57.37	29.[illegible]	60.[illegible]	29.[illegible]	[illegible]	beau.
8	N. E.	29.57	44.67	[illegible]	55.62	29.80	57.37	29.[illegible]	45.62	couv't.
9	N. E.	29.77	47.16	29.77	50.50	29.76	53.37	[illegible]	[illegible]	id.
10	[illegible]	29.65	[illegible]	29.64	[illegible]	29.66	[illegible]	29.79	39.65	pluvie.
11	N. O.	29.93	[illegible]	29.9[illegible]	[illegible]	29.[illegible]	[illegible]	29.69	48.57	beau.
12	N. E.	29.[illegible]	—	[illegible]	60.66	29.7[illegible]	76.[illegible]	29.9	54.20	q. nuag
13	N.	29.60	62.[illegible]	29.63	67.[illegible]	29.64	64.12	29.74	50.—	id.
14	N. O.	29.[illegible]	—	29.67	52.50	29.[illegible]	53.12	29.5[illegible]	51.12	pluie.
15	N. E	29.74	52.83	29.61	61.12	29.68	[illegible]	29.70	56.7[illegible]	couv't.
16	S.	29.58	65.25	29.54	71.14	29.50	69.[illegible]	29.6[illegible]	64.3[illegible]	id
17	N. O.	29.61	50.—	[illegible]	61.[illegible]	29.74	[illegible]	29.50	33.[illegible]	id.
18	N.	30.45	31.19	30.—	38.16	29.95	[illegible]	[illegible]	36.50	beau.
19	N. E.	29.65	38.[illegible]	29.60	39.97	29.59	[illegible]	29.44	41.50	pluvie.
20	S. E.	[illegible]	41.62	[illegible]	[illegible]	29.70	48.87	29.65	[illegible]	pluie.
21	N.	29.77	44.62	29.7[illegible]	44.91	29.7[illegible]	45.[illegible]	29.79	43.	t. couv.
22	O.N.O	29.92	42.12	29.87	48.37	29.76	53.37	29.77	43.25	beau.
23	N. E.	29.80	[illegible]	29.75	55.11	29.6[illegible]	61.—	29.66	44.	id.
24	O.S.O	29.74	51.50	[illegible]	58.50	[illegible]	56.50	29.7[illegible]	52.50	pluie.
25	N.N.E	29.81	51.25	29.[illegible]	61.—	29.67	62.—	29.[illegible]	50.—	beau.
26	S. E.	29.6	64.50	[illegible]	66.—	29.47	50.—	29.[illegible]	[illegible]	pluie.
27	E.	29.[illegible]	[illegible]	29.57	75.10	29.48	73.[illegible]	[illegible]	[illegible]	q nuag
28	E.	[illegible]	63.62 —	29.[illegible]	73. —	29.4[illegible]	64.—	29.46	[illegible]	id.
29	N.	29.[illegible]	—	29.5[illegible]	72.—	29.53	70.03	29.[illegible]	58.—	couv't.
30	N.	29.80	[illegible]	29.92	48.04	29.8[illegible]	49.50	[illegible]	70.—	pluie.
31	S. S. E.	29.67	60.30	29.65	70.[illegible]	29.50	62.—	29.64	[illegible]	t. couv
Moyennes du 1 au 10		[illegible] 72	47.51	29.79	53.10	29.87	54.21	29.76	48.15	du hu.
„ 10 „ 20		29.69	[illegible]	29.72	51.43	29.71	57.21	29.69	48.03	29p72
„ 20 „ 31		29.76	[illegible]	29.73	61.14	[illegible]	59.[illegible]	[illegible]	51.21	[illegible]
„ 1 „ 31		29.72	51.16	29.[illegible]	59.16	29.73	52.06	29.70	56.44	

Jours de pluie.........19 | Pluie. | Belveder. 16p 17
Tonnerre.............8 | | Jardin. 14p 72

COMMERCIAL.

Jeudi soir—11 mars 1841.

Il s'est vendu, aujourd'hui environ 4600 balles, généralement à une baisse sur nos côtes. Dans quelques transactions cette baisse a été de 1/4 cent. Malgré les fortes opérations qui ont eu lieu au commencement de la semaine, des quantités considérables ont été offertes aujourd'hui à des conditions plus faciles que les deux jours précédents. Une partie du stock en vente provient de cotons qui ont été achetés par spéculation. Parmi les ventes nous signalons: 1234 balles Louisiane et Mississipi à 11 1/8 cts, 146 à 11 1/2; 600 à 9 5/8; 300 à —, 817 à 10 5/8; 200 à —; et 317 à 9 5/8.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Correspondant à celle du Hâvre.
Louisiane et Mississipi.

Ordinaire et bas, de	9 à 9 1/4
Ordinaire,	9 1/2 à 9 3/4
Bon ordinaire,	10 à 10 1/2
Bon ordinaire et petit courant,	11 3/4 à 11
Petit courant et courant,	11 1/2 à 12
Bon courant	12 1/2 à —

800 boucauts de Tabac ont été vendus depuis hier, pour l'Espagne, à des prix qui ne sont pas connus.

FRET—Trois engagements pour Liverpool ont eu lieu aujourd'hui à 5/8 d; 4 pour le Havre à 1 1/4 ct. et un pour Trieste à 1 3/8.

Marié à l'Eglise Episcopale (église du Christ) de la Mobile, le 8 courant, par le révérend Saml. S. Lewis, Mr. HORATIO LONSDALE, de Mexico, à demoiselle MARY, fille unique de feu STUART CHEYNE, d'Edimbourg.
11 mars—1

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Robert Pulsford, Prince, Boston, Geo. Green & Bro
Barque Barbara, Webb, Liverpool, J Grimshaw
Brick Packet, Brilliant, Maristang, Havane, J. Robert & co
Goel. Henry Clay, Patherson, Tabasco, W F Vigers & co
Falcon, Taylor, Galveston, F Jordy
Lady R. Barr, Manning, Mobile, J H Ashbridge
Navire à vapeur Neptune, Rollins, Galveston, James Reed

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Tennessean, Paulding, de la Passe Nord Est.
Navire Talma, Winsor, en 25 jours de Boston, au capitaine.
Brick Uzardo, Miller, en 30 jours de Baltimore, sur lest, à Bedford & Beck.
Goel. Harriett Louisa, Payne, des Attakapas.
Goel. Wm A. Turner, de la Baie d'Honduras.
Steamer Robt. Fulton, Kinney, du Bayou Sarah.
" Livingston, Clark, du Port Hudson.
" Clipper, Laurent, du Bayou Sarah.
" Princess, Sandford, de Natchez.
" Southerner, Sumpter, de Natchez.
" Ambassador, James, de Louisville.
" Leander, Fan, du Grand Gulf.
" Mississippi, Wood, de Louisville.
" Gen. Harrison, Batchelder, de Lafourche.
" Sivan, Rhodes, de l'Ecore Fabre.
" Augusta, Anderson, de Vicksburg.

MEMORANDA.

Le steamer Southerner a touché en ville le navire Diane, capitaine Bontaille, venant de Natchez, avec un chargement de 2000 balles de coton.

DERNIERES DATES

New York	fev 25	Liverpool	fev 4
Boston	fev 27	Londres	fev 3
Philadelphie	mars 1	Havre	fev 1
Washington	mars 2	Paris	fev 2
Baltimore	mars 2	Bordeaux	jan 22
Charleston	mars 4	Madrid	jan 21
Vera-Cruz	janv 9	Cadix	jan 16
Tampico	fev 14	Havane	fev 28
Mexico	janv 2	Matanzas	mars 4

AVIS—Le soussigné a l'honneur d'informer toutes les personnes ayant des terres à dessécher et à améliorer, qu'il a reçu une patente pour l'invention d'une roue hydraulique pour dessécher et améliorer les terres; il les invite à venir rue d'Orléans No. 109 examiner une de ces roues, qui a environ six pieds de diamètre, et qui mise en opération avec la force d'un seul homme déplace environ 100 gallons par minute. PRE. DRE. HENRY,
24 fev—4, 6m 30] 109, rue d'Orléans.

CHANGE sur Paris, à vendre par
15 fev CHEVREMONT & Co, 53 Royale.

(No. 41)
ACTE

Pour autoriser le jury de police de la paroisse de Caddo à lever une taxe pour l'année mil huit cent quarante.

Section 1re. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale;* Que le jury de police de la paroisse de Caddo soit et demeure autorisé par le présent à lever une taxe de paroisse (sur toutes les propriétés taxables de la dite paroisse) pour l'année mil huit cent quarante, qui ne devra pas excéder cent pour cent de la taxe d'Etat.

Sect. 2me. *Il est de plus décrété, &c.* Que le shérif de la dite paroisse soit requis de collecter les dites taxes et d'en payer le montant le plutôt possible au Trésorier de la dite paroisse.

Sect. 3me. *Et il est de plus décrété, &c.* Que cet acte aura force de loi aussitôt après son adoption.

(Signé) WM. DEBUYS,
Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA,
Président du Sénat.
Approuvé le 2 Mars 1841.
(Signé) A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

(No. 42.)
ACTE

Accordant à la paroisse de Livingston le droit d'exercer une juridiction judiciaire sur une portion du territoire de la Paroisse de l'Ascension et pour d'autres objets.

Section 1ère. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale:* Que cette portion de territoire à l'Ouest de la rivière Amite et bornée par ladite rivière, par White Oak Grove et le lac Maurepas, soit et demeure par le présent annexée à la paroisse de Livingston, en ce qui concerne seulement les affaires judiciaires et que les citoyens et habitans dudit territoire jouiront des mêmes droits et des mêmes privilèges en matières légales que s'ils résidaient actuellement dans la paroisse de Livingston et que les Cours de Paroisse, des Preuves et de District de ladite paroisse auront une juridiction de première instance et d'appel sur ledit territoire, comme elles en ont une sur la paroisse de Livingston.

Sect. 2me. Et il est de plus décrété &c.: Qu'un juge de paix sera nommé pour le territoire susdit et qu'il possédera et exercera tous les pouvoirs attachés à la place de juge de paix.

[Signé] WM. DEBUYS,
Orateur de la Chambre des Représentans.
[Signé] FELIX GARCIA,
Président du Sénat.
Approuvé le 4 mars 1841.
[Signé] A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

(No. 43)
ACTE

Pour venir au secours de l'Association Charitable des Pompiers de la Nouvelle-Orléans et pour d'autres objets.

Attendu que l'Association Charitable des Pompiers de la Nouvelle Orléans, désirant créer un revenu permanent à l'effet d'atteindre le but que se propose la dite association de bienfaisance, et désirant de plus se procurer un emplacement convenable pour enterrer les morts, a fait achat d'un lot de terre dans la ville de la Nouvelle Orléans, et a transformé ce lot de terre en un cimetière et l'a consacré comme tel, sous le nom de "Cypress Grove Cemetery," afin donc de remplir plus efficacement le but que se propose la dite association.

Section 1ère. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale;* Que la portion de terre qui est ou qui sera ci-après entourée et consacrée, sous le nom de "Cypress Grove Cemetery," par l'Association Charitable des Pompiers de la Nouvelle Orléans sera pour toujours dispensée de taxe.

Section 2me. Il est de plus décrété etc. Que les acquéreurs ou propriétaires de portion de terre dans le cimetière, et destinées à l'inhumation, devront conserver les dites portions de terre, ainsi que les monuments qui pourront y être érigés, libres de tout lien quelconque, soit pour dettes ou autres engagements contractés par les dits propriétaires, et que les dites propriétés ne pourront pas être hypothéquées soit d'une manière légale ou conventionnelle exprimée ou tacite.

Section 3me. Il est de plus décrété etc. Que la dite association pourra dans tous les temps prescrire la manière de disposer des dits lots, de les transférer d'une personne à une autre; et faire tous les réglements nécessaires à la police et à l'administration des dits lots de terre et du dit cimetière.

Section 4me. Il est de plus décrété, etc. Que tous les actes de vente ou de transfert des dites portions de terre, destinées à l'inhumation, lorsqu'ils seront passés par devant le président et le trésorier de la dite association et selon les formes prescrites par les réglements de la dite association seront aussi authentiques, et renfermeront preuve aussi évidente que s'ils avaient été passés par devant un notaire public et deux témoins, et qu'il ne sera pas nécessaire d'enregistrer les dits actes de vente des dites portions de terre dans aucun bureau public servant à l'enregistrement des ventes; et le conservateur des hypothèques ne pourra enregistrer aucune hypothèque ou aucun privilège sur les dites propriétés, ni certifier l'existence d'aucun ou d'aucune hypothèque pesant sur les dites portions de terre.

Section 5me. Et il est de plus décrété, etc. Que toutes lois ou portions de lois, contraires à cet acte, sont par le présent abrogées.

[Signé] WM. DEBUYS,
Orateur de la Chambre des Représentans.
[Signé] FELIX GARCIA,
Président du Sénat.
Approuvé le 4 Mars 1841.
[Signé] A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

(No. 44)
ACTE

Pour amender l'acte intitulé "Acte pour incorporer les souscripteurs à une association à l'effet de presser le coton," approuvé le premier février dix huit cent trente deux.

Section 1re. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en Assemblée Générale.* Que la troisième section de l'acte pour incorporer une association à l'effet de presser le coton, soit et demeure amendée de manière que le fonds capital de la Compagnie soit divisé en actions de cent piastres au lieu de l'être en actions de cinq cents piastres.

Section 2me. *Et il est de plus décrété, &c.* Que dans toutes élections de directeurs de la dite association, le propriétaire d'une action aura droit à une voix, pourvu cependant, qu'aucun individu ou aucune raison de commerce n'aura droit à plus de cent voix.

[Signé] WM. DEBUYS,
Orateur de la Chambre des Représentans.
[Signé] FELIX GARCIA,
Président du Sénat.
Approuvé le 4 mars 1841.
[Signé] A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

[No. 45]
ACTE

Pour établir des Districts additionnels d'élections dans la paroisse de St. Landry, et pour d'autres objets.

Section 1ère. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale;* Qu'il y aura dans la paroisse de St. Landry sept districts d'élection additionnels dans la paroisse de St. Landry, un dans la maison ou près de la maison de Thos. Haley, sur le Bayou Pont ... du magasin de ... Vieille Prairie, un au magasin ou près du magasin de Wm. H. Garrand dans Flat Town, un à la maison de Wm. H. Bassett dans la ville de Washington, un à la maison ou près de la maison de Dominique Richard dans les bois de Hal... à la Pointe Chataigne et un à la maison ou près de la maison de John Close, dans la Prairie Petit Bois.

Sect. 2ème. Il est de plus décrété &c. Qu'il sera du devoir des Commissaires nommés en vertu de cet acte, dans toutes les élections qui auront lieu à l'avenir dans la dite paroisse, pour les gouverneur, sénateurs, représentans à la Congrès, les électeurs pour le Président et Vice-Président des Etats-Unis ou les membres de l'assemblée générale de cet Etat, de recevoir les votes aux lieux indiqués par la première section de cet acte le premier jour d'élection, et que les dits votes ... et aux commissaires d'élection aux Opelousas le ... et de remplir ... districts d'élection additionnels dans la paroisse de St. Landry, approuvé le quatorze février dix huit cent trente quatre.

Sect. 3ème. Il est de plus décrété &c. Qu'il sera du devoir du jury de police de la dite paroisse, de nommer le second lundi de juin de chaque année ou plutôt, trois propriétaires fonciers, résidant dans la dite paroisse pour remplir les fonctions de commissaires à chacun des districts susdits et qu'une majorité d'entre eux suffira pour tenir toute élection.

Sect. 4ème. Il est de plus décrété &c. Qu'il sera du devoir du shérif de la dite paroisse d'avoir à chaque élection un député présent à chacun des districts d'élection susdits, avec une liste des personnes taxables, en payant taxes dans la dite paroisse.

Sect. 5ème. Et il est de plus décrété &c. Que cette portion de loi, maintenant en vigueur, établissant un district électoral à Mouraville dans la dite paroisse, est par le présent abrogée.

[Signé] WM. DEBUYS,
Orateur de la Chambre des Représentans.
[Signé] FELIX GARCIA,
Président du Sénat.
Approuvé le 4 mars 1841.
[Signé] A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

BOTTES, Souliers et Brodequins—34 caisses assorties en débarquement du navire Birmingham, et à vendre par FROST & Co.
12 mars 8, rue de la Douane.

PAPIER à enveloppes—500 rames de grandes dimensions, à vendre par FROST & Co.
12 mars 8, rue de la Douane.

ETOFFES du pays—50 balles toile à draps, ecrue, 4/4, à vendre par FROST & Co.
12 mars 8, rue de la Douane.

PRESSE à copier—3 de qualité supérieure, à vendre par
12 mars FROST & Co 8, Douane.

MAQUEREAUX—150 barils et 1/2 de maquereaux Nos. 1 et 2, en débarquement et à vendre par
12 mars THAYER & CUSHING, 30, Gravier.

RESINE, Essence de therebentine et vernis, reçus de Wilmington, à vendre par
12 mars THAYER & CUSHING, 30, Gravier.

CAFÉ—140 sacs café en débarquement du brick Elvo..., de la Havane, à vendre par O. H. MIESEGAES,
12 mars 24, Vieille Levée.

EAU-DE-VIE—59 1/2 pipes, marque de J. J. Dupuy, à vendre par O. H. MIESEGAES,
12 mars 24, Vieille Levée.

DES avances libérales seront faites, par le soussigné sur consignations de produits adressées à ses amis de N. York et de Philadelphie. HENRY TETE,
12 mars 13, rue Conti.

EAU DE VIE de Pêches—50 barils, en débarquement de la barque Bostonian, et 100 do. en magasin et à vendre par HENRY TETE,
12 mars 13, rue Conti.

WHISKEY de Monongahela—40 barils, en débarquement et 6 do, en magasin et à vendre par HENRI TETE,
12 mars 13, rue Conti.

VIN DE SHERRY—250 caisses vin de Sherry pâle et or, de première qualité, en magasin et à vendre par HENRY TETE,
12 mars 13, rue Conti.

VIN de Porto—140 caisses de 1re. qualité, à vendre par HENRY TETE,
12 mars 13, rue Conti.

PLOMB—20 barillets de numéros assortis, à vendre par HENRY TETE,
12 mars 13, rue Conti.

GENIEVRE de Hollande—Quelques pipes en débarquement et à vendre par HENRY TETE,
12 mars 13, rue Conti.

CIGARES de la Havane—60,000 marque 'Norma' à vendre par HENRY TETE,
12 mars 13, rue Conti.

FARINE—500 barils farine superfine, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
12 mars 48, Tchoupitoulas.

WHISKEY—125 barils de Cincinnati, rectifié, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
12 mars 48, Tchoupitoulas.

PORC—500 barils mess et prime, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
12 mars 48, Tchoupitoulas.

BOEUF—Mess, prime et inférieur, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
12 mars 48, Tchoupitoulas.

GRAISSE—1600 barillets, en magasin et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
12 mars 48, Tchoupitoulas.

BEURRE de l'Ouest—En magasin et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
12 mars 48, Tchoupitoulas.

CIGARES—20,000 cigares de Tennessee, à vendre par J. H. ASHBRIDGE,
12 mars 97, rue du Camp.

PORC—300 barils porc mess et prime, en débarquement et à vendre par BENJ. DOUGLASE,
12 mars 12, rue Poydras.

ARGENT de l'Illinois, de Cincinnati et du Tennessee, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
12 mars 63, rue Gravier.

LANGUES et Côtes—16 1/2 barils, vendre par JOHN A. MERRITT,
12 mars 63, rue du Camp.

TRAITES sur France et l'Angleterre, à vendre par J P BONNET,
12 mars 3, rue Royale.

HARICOTS blancs—100 barils en magasin et à vendre par JOHN R SHAW & Co,
12 mars 24, rue Poydras.

WHISKEY—50 barils rectifié, à vendre par
2 mars P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

EAU DE VIE de Cognac, vin de Porto, do. rouge, à vendre par P. A. GIRAUD,
2 mars 12, rue Tchoupitoulas.

Adelaïde A. Montreuil épouse de Evariste Wiltz contre Evariste Wiltz son mari.

COUR DE DISTRICT—No 19,... En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, vendredi 16 avril 1841, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Un lot de terre situé derrière cette ville d'après un plan dressé par L. Bringier, arpenteur général, en date du 26 juillet 1836, le dit lot de terre est désigné par le No. 117 ayant mesure française 30 pieds de face à la rue d'Orléans sur 107 pieds 2 pouces de profondeur, courant entre lignes parallèles et faisant face à la rue St Pierre ou il a 30 pieds de face, borné d'un côté par le terrain no 118 et de l'autre côté par le no. 116.

[illegible]

Sherif de la Cour de District du 1er district.

12 mars—12,22,16

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent, Salut:—Attendu que Madame Marie Modeste de St. Germain veuve Simon Cucullu de cette ville, ayant acheté à une vente faite par Manuel Cruzat, coroner et ex-officio, agissant comme shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressée au greffe de cette cour, où la dite vente est enregistrée le 10ème jour de février 1841, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834.

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Paroisse qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

[illegible]

[L. S.] Bureau du Greffier, Nouvelle Orléans le 26 février 1841.

LOUIS R. COURTIN,
Député Greffier.

12 mars—3,en30j

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nlle. Orléans—Je certifie que le 5 mars 1841, jugement a été entré en cette Cour dans la procès de Mme. Jn. Bermudez (Marie Emma Troxler) contre son mari, dans les paroles et de la manière suivante, No. 18644—Madame Jn. Bermudez (Marie Troxler) contre son mari. Sur motion de F. A. Canon avocat de la demanderesse demandant la confirmation du jugement par défaut entre le 1er courant, la Cour, ... entendu les témoignages et trouvant que les allégations de la pétition de la demanderesse ... les affaires du défendeur sont très embarrassées, que ... mens d'autres poursuites ... [illegible]

[illegible]

LOUIS R. COURTIN,
Député Greffier.

12 mars—3[illegible]

A VENDRE pour cause de départ—Le land du magasin de Carré ... Rue Ste. Anne, entre les rues Robertson et Villeré, maison de Mme. Closel. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 12mars—3

A. R. McNAIR ayant reçu sa commission d'encanteur s'est associé avec MM. L. V. Hubbard et H. P. Merrifield ... pour la vente de propriétés foncières, ... rue du Commerce, No. 21, et ils sollicitent le patronage du public.
A. R. McNAIR,
L. V. HUBBARD,
H. P. MERRIFIELD.
12 mars—10

UNE Femme française, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, ... désire se placer dans une famille respectable, elle offre les meilleures recommandations. S'adresser au bureau de cette feuille. 12 mars

RIZ—35 tierçons riz de la Caroline venant d'arriver de Charleston, à vendre par F. DE LIZARDI & Co,
12 mars 52, Bienville.

LETTRES de change sur New York offertes par
12 mars F. DE LIZARDI & Co, 52, Bienville.

MARCHANDISES—Vente ... Assortiment de Françaises et d'Allemagnes, ... Batistes, platilles, Bretagne, Estopilles, toiles, etc.
F. DE LIZARDI & Co,
12 mars

AUX NEGOCIANS AVEC LE MEXIQUE—Les soussignés ont en mains des velours, satins, ... fayetas, indiennes, fils, &c, ayant droit à un ... F. DE LIZARDI & Co.
12 mars 52, rue Bienville.

SUCRE raffiné—200 barils sucre en pains, 50 barils ... de la raffinerie de Mere, de Boston, à vendre par
12 mars H. A. NORCROSS, 30, rue Gravier.

LES soussignés ont en main et offrent en vente par quantités à la convenance des acheteurs, les articles suivans:
2000 sacs café Rio, fin vert débarquant du Vistula,
1900 do do débarquant du Nimble,
1530 do do Laguyra. fin vert,
200 do do Havane do
F. DE LIZARDI & Co.
12 mars 52, Bienville.

TOILE et cordes d'emballage—100 pièces toile d'emballage du Kentucky, 100 rouleaux cordes du Kentucky, 500 pièces toile épaisse de Dundee, 44 pouces
F. DE LIZARDI & Co.
12 mars. 52, Bienville.

FERBLANTERIE &c—100 caisses ferblanc de Pontpool, 1/2 X; 8 barriques vin vieux de sherry, importé en 1833, 1000 damejeannes allemandes, de 3 gallons chaque.
F. DE LIZARDI & Co,
12 mars 52, Bienville.

LES soussignés viennent de recevoir de Boston, New-York et Philadelphie, un grand assortiment de marchandises sèches, convenables à la consommation du pays, de l'Alabama et au commerce du Texas. Ces marchandises sont superbes et seront vendues, à bas prix par
F. DE LIZARDI & Co,
12 mars 52, Bienville.

VERRES assortis de vitres à vendre par ROSSI,
3 janv Ville de Lafayette.

TRAITES sur la Havane à vendre par
1er f CUCULLU, LAPEYRE & Co,

200 Damejeanes espagnoles à vendre par
1er fev CUCULLU, LAPEYRE & Co.

FROMAGE—9 meules véritable fromage de Gruyère, première qualité, en magasin, à vendre par
10 fev J. CHALARON, 31 Bienville.

CIRAGE—75 grosses cirage supérieur, à vendre par
19 fev FROST & Co, 8 Douane.

PORC—400 barils mess M. O. prime et tendre à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co
25 fev 36, rue Poydras

ORANGES de Sicile—50 caisses, en magasin et à vendre par JOHN A. MERRITT,
25 fev 53 rue du Camp.

MAQUEREAUX No. 1 et 2 en baril et demi barils, à vendre par JOHN A. MERRITT,
25 fev 53, rue du Camp.

SEL gros et fin de Liverpool, à vendre en lots au gré des acheteurs, par ALEX. PARKS,
25 fev 91, Commune.

RUM—.6 barils rum de la Nouvelle-Angleterre, 1ère preuve en magasin et à vendre par A. GOW,
25 fév 29 rue Bienville.

CORDES—200 rouleaux cordes de chanvre goudronnées de six fils à six pouces, à vendre par A. GOW,
25 fév 29 rue Bienville.

VINS de Porto, de Xérès, vin rouge, Hock, et autres en pièces des meilleures qualités à vendre par A. GOW,
25 fev 29 rue Bienville.

MORUES—300 caisses et 30 paquets morues, à vendre par WM. GRANT,
2 mars 2[illegible], rue de la Commune.

FER—25 tonneaux fer rond, plat et carré, d'Angleterre, en dimensions assorties, à vendre par
2 mars P. A. GIRAUD, 12 rue Tchoupitoulas.

CIGARES—100,000 Regalias, Imperiales, Casadores, &c. de marques connues, à vendre par
2 mars P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

SUCRE et Melasse—... boucauts sucre prime, 30 barils melasse en debarquement et à vendre par
2 mars P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

CERISES A L'EAU DE VIE—36 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par LOREILHE & VALETON,
2 mars 9, Toulouse, et encoig. Royale et Douane.

EAU DE VIE COGNAC—20 demi pipes eau de vie, 4e. preuve de Castillon Jeune, à vendre par LOREILHE & VALETON,
2 mars 9, Toulouse, et encoig. Royale et Douane.

SIROPS assortis—A vendre par LOREILHE & VALETON,
2 mars encoig. Royale et Douane.

A VENDRE à bas prix pour clore une consignation:—
30 caisses absynthe Suisse;
10 do vin blanc haut Barsac;
60 barils vinaigre blanc;
60 barriques vin rouge;
12 milliers bouchons à damejeannes;
14 barils vin de Sauterne;
45 caisses prunes à l'eau de vie;
240 douz. chemises blanches et en couleur;
6 damejeannes de très vieux madère;
4 caisses papier à lettres;
2 caisses porcelaine;
12 chapeaux de soie cadet.
Aussi—500 caisses de vin rouge qualités supérieures à divers prix; Gruau de Larose rouge en verre, Lafitte, Chateau Margaux, Haut Brion;
2 caisses chapeaux de dames;
4 do cepes à l'huile.
C. DUFOUR,
9 mars 53, rue du Camp.

SERVICE FUNEBRE EN MEMOIRE DE
NAPOLEON.

LES membres des trois sections formant le comité général pour le service funèbre en mémoire de Napoléon, qui aura lieu le 20 mars courant, sont instamment priés de se réunir dimanche prochain 14, à midi précis, chez M. Frémaux, rue Royale, près de l'encoignure Toulouse, à l'effet de convenir de certains arrangements et de prendre les résolutions définitives pour le jour de la cérémonie.

Le but de cette réunion étant très important, chaque membre du comité est prié d'être exact, *à midi*. (Heure militaire.)

LA SECTION D'ARRANGEMENS.
11 mars—3

A Un joli lot de terre ... pieds de face, ... à vendre par F. PERRIT,
11 fev 36, Toulouse.

GEO. W. SMITH, CHIRURGIEN-DENTISTE,
de Philadelphie,

ETANT de retour du Nord est logé à l'encoignure des rues Carondelet et Nevaia, où il sera heureux de donner aux personnes qui les réclameront les soins de son art.
Références à la Nouvelle-Orléans.
Jacob Wilcox, Dr. Barnes,
Cuthbert Bullitt, Dr. E. J. Coxe,
T. Allen Clark & Co, Henry L. Bennet,
Henry Lockett, E. Hyde,
Dr. Luzenberg, Conrad Macpherson,
Dr. Duncan, John P. Nisbet.
14 dec

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON,
Graveurs de Planches de Billets de Banque.
A la Nouvelle Orléans.

PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Checks, Sceaux, &c., gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils les seraient dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés.
Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque, qualité supérieure.
Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal. 8 jan

A VENDRE—La carcasse du steamer Quincy, telle qu'elle est aujourd'hui amarée à l'extrémité de la rue Girod. S'adresser à
9 mars JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

HUILE de Castor—9 barils huile de Castor No. 1, en débarquement du steamer Merrimack, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
9 mars 20, rue de la Commune.

COUPEROSE, Alun et Blanc—40 barriques couperose verte, 50 barils alun; 75 barils blanc, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
9 mars 20, rue de la Commune.

PEINTURES et Huiles—4000 barillets blanc de plomb de New-York et Philadelphie, 300 barillets peintures; 120 barils huile de lin de Hollande et d'Angleterre; 15 barriques huile de Sperm; 16 barils huile des tanneurs et 10 barils huile de baleine, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
9 mars 20, rue de la Commune.

A VENDRE par les soussignés:
35 demi pipes eau de vie cognac 4ème pr. "Dupuy",
20 quarts do do do
40 demi pipes do do "Dussaut",
60 barriques vin rouge médoc,
21 barils vin blanc de Ste Croix Dumont,
300 caisses vin rouge et blanc de divers crus,
19 sacs café Java (old goverment).
BOUTIN, GALLY & Co,
9 mars 79, rue Toulouse.

A LOUER—L'Hôtel du lac Pontchartrain, à l'extrémité du nouveau chemin de coquilles, pour 12 mois. On pourra connaître les conditions en s'adressant à la banque du Canal avant le 12 courant. 4 mars—7

SEINES, éperviers et tramails—Un grand assortiment de filets de pêche, tels que seines, éperviers et tramails, de toutes grandeurs, à vendre par
6 m—6 TALAMON frères, 52, rue de Chartres.

CIGARRES de la HAVANE—137,000 cigarres canones et regalias,
300 surons tabac de la Havane.
16 colis de Canelle de Ceylan, à vendre par
6 mars—6 FCO. TIO, 56, Ste Anne.

PIANOS—P. ALLENET accorde les pianos et les répare ... une longue habitude lui a fait connaître tous les genres de méchanisme qui ont été mis en usage dans cet instrument, et le met à même de régler et de réparer toutes sortes de claviers endommagés par l'usage, et les variations de l'atmosphère. S'adresser à la librairie Fremaux, rue de Chartres, No. 147. 27 fev—1m

JACONATS et Mousselines nouvelles—Le soussigné a l'honneur d'informer les dames qu'il fera lundi, 8 mars l'ouverture d'un superbe assortiment de jaconats et de mousselines des plus nouveaux dessins, et en qualité extra fines.
Aussi un bel assortiment de jaconat double en jolis petits dessins de toutes couleurs à 40 cents l'aune.
J. E. LOBRE,
8mars Enc. des rues de Chartres et Conti.

SANGSUES.

RECU aujourd'hui un lot de sangsues, à vendre à un escalin, un escalin et vingt cinq cents la pièce, à l'entrepot general, rue du Quartier No 26 entre les rues Condé et Vieille Levée. RYNAUD PETITJEAN.
N. B. Les malheureux les recevront gratis, avec l'ordonnance des docteurs connus de l'établissement. 14 nov

MAISON A LOUER. Une maison située encoignure des rues Esnoville et Dauphine. S'adresser à AUGUSTE MOLIER,
11 mars—3 rue St. Louis No. 35.

AVIS est donné qu'un certain bond, a été souscrit par Herbault frères, dans le mois de septembre 1839, en faveur de L. Sistare qui commandait le navire Tennessee lors que ce batiment naufragea sur les récifs de la Floride en 1839, par lequel lesdits Herbault frères s'engageaient à payer à la réception dudit Sistare la prime de sauvetage qui serait ... le navire Tennessee par ... à la partie de la cargaison sauvée par eux... faisant condamner à Key West par les sauveteurs, ce bond n'ayant pas encore été présenté audits Herbault frères, ils déclarent que ledit bond leur soit présenté ou qu'en leur laissant couler ... [illegible] 11 mars—3

INSTRUMENS DE MUSIQUE, *A PRIX COUTANT* POUR CAUSE DE DEPART.

T. E. BENOIT, encoignure Chartres et Jefferson, offre à vendre, avec la fin d'avril.
Un assortiment complet d'instruments de musique, consistant en violons, guitarres, flutes, flageolets, clarinettes de 6 à 13 clefs, hautbois, bassons, serpents, trombones, ophicléides, cornets, trompettes, ... accordeons, orgues à cylindres, harpes, ... cordes, et autres articles qu'il serait trop long d'énumérer ici.
Ces instrumens seront vendus, en détail ou en bloc, à prix coutant. 11 mars

BON MARCHÉ!!!
L'E soussigné a l'honneur d'informer les dames qu'il vendra à dater d'aujourd'hui 10 mars, le restant de son assortiment d'indiennes Françaises à trois escalins l'aune.
Aussi—Une grande quantité d'articles de saison à bas prix.
J. E. LOBRE,
Encoignure, Chartres & Conti.

FARINE—500 barils farine superfine, marque "Bon Pasteur," de Boston, en magasin et à vendre par
ADAMS, HARTWELL & Co.
10 mars 36, Poydras.

FARINE—400 barils de Doldridge, en débarquement de l'Oronoke, à vendre par
ADAMS, HARTWELL & Co.
10 mars 36, Poydras.

WHISKEY rectifié de Cincinnati—61 barils, en débarquement de l'Oronoke, à vendre par
ADAMS, HARTWELL & Co.

A VENDRE par le soussigné—12 pièces toile Cretonne ... pour draps de lit, FREDERIC BONIS,
1m 170 rue Royale entre Toulouse et St.-Pierre.

COUPEROSE—50 barils à vendre par
9 mars H. A. NORCROSS & Co. 40, Gravier

PLATRE calciné—50 barils à vendre par
9 mars H. A. NORCROSS & Co. 40, Gravier.

500 barils porc mess et prime aux magasins de l'inspection, et à vendre par
9 mars JOHN R. SHAW & Co 24, Poydras.

MAIS—1000 sacs, à vendre par
9 mars JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

GRAISSE—150 barillets et 50 barils, à vendre par
9 mars JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

SUCRE et Melasse sur une habitation au dessus de cette ville, à vendre par JOHN R. SHAW & Co.
9 mars 24, rue Poydras.

MIL de l'Ouest, en magasin et à vendre par
9 mars JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

HARICOTS blancs—15 barils à vendre par
9 mars JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

TOILE d'emballage et cordes—70 pièces toile d'emballage et 57 rouleaux de corde en débarquement du steamer Oronoko, à vendre par
9 m LAYET & AMELUNG, 111 Tchoupitoulas.

FARINE—1000 barils, en bon état pour l'exportation, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
9 mars 48, Tchoupitoulas.

BIERE—50 barils bière de Germantown, à vendre par
CLYMER, BRITTON & SWIFT,
9 mars 48, Tchoupitoulas.

GRAISSE—100 barillets, à vendre par
CLYMER, BRITTON & SWIFT,
9 mars 48, Tchoupitoulas.

PORC—Dessossé et mess, à l'inspection, à vendre par
CLYMER, BRITTON & SWIFT,
9 mars 48, Tchoupitoulas.

WHISKEY—100 barils de Cincinnati, à vendre par
CLYMER, BRITTON & SWIFT,
9 mars 48, Tchoupitoulas.

LARD—Jambons, plats-côtes et épaules, en boucauts et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
9 mars 48, Tchoupitoulas.

CHANDELLES—25 caisses en magasin et à vendre par
N. D. CHAMBERLIN,
9 mars 75, rue des Magasins.

SALPETRE—50 sacs, en débarquement du Vicksburg, à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
9 mars 75, rue des Magasins.

CHANDELLES de Blanc de Baleine—50 caisses, à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
9 mars 75, rue des Magasins.

SALDERATUS—15 barriques, à vendre par
N. D. CHAMBERLIN,
9 mars 75, rue des Magasins.

HUILE de Baleine blanchie et raffinée, à vendre par
N. D. CHAMBERLIN,
9 mars 75, rue des Magasins.

CLOUS—500 barriques assorties, en débarquement de la barque Edimbourg, à vendre par
9 mars THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

CHANDELLES de blanc de Baleine—150 caisses de différentes marques, en débarquement du T. D.; 225 caisses do. en débarquement de la barque Henry Newell, à vendre par THAYER & CUSHING,
9 mars 30, rue Gravier.

CHOCOLAT—200 caisses de Boston no. 1, à vendre par
THAYER & CUSHING,
9 mars 30, rue Gravier.

CIDRE et VINAIGRE—50 boucauts et barils, en débarquement et à vendre par THAYER & CUSHING,
9 mars 30, rue Gravier.

CHAPEAUX—16 caisses Chapeaux de soie et de feutre, reçus par le Talleyrand et à vendre par
THAYER & CUSHING,
9 mars 30, rue Gravier.

CIGARRES PRINCIPE—30,000 à vendre par
4 mars J. ROBERT & co. 3, Magasins.

CAFÉ—600 sacs café Havane vert prime, à vendre par
4 mars J. ROBERT & co. 3, rue des Magasins

CHAPEAUX DE PANAMA—100 à vendre par
4 mars J. ROBERT & co. 3, Magasins.

CIGARES de la Havane de toutes sortes à vendre par
4 mars J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée

PORC—300 barils prime,
50 barils mess, à vendre par
4 mars J. VAIRIN & co.

HARICOTS ROUGES—100 barils à vendre par
4 mars J. VAIRIN & co.

CHARRETTES et DRAYS—Constamment en mains et à vendre par J. H. ASHBRIDGE,
4 mars 97, rue du Camp.

LETTRES de Change sur France, à vendre par
KOHN, DARON & Co,
4 mars 26, rue Bienville.

CAFE—6..0 sacs Café vert de la Havane, en magasin et à vendre par JOSE PRATS,
4 mars 27 rue Toulouse.

CIGARES—160,000 Cigares de la Havane de première qualité, à vendre par JOSE PRATS,
4 mars 27, rue Toulouse.

AMIDON—20 barils amidon de la Havane, à vendre par
JOSE PRATS,
4 mars 27, rue Toulouse.

CAFE—880 sacs café Havane prime en débarquement et à vendre par (4 mars) R GRONING & Co.

CHANGE sur Londres, à vendre par SCHMIDT & Co.
27 fev 23, rue Bienville.

PEINTURES—10 tonneaux blanc de plomb anglais, 10 do peinture verte et 200 barillets de rouge à vendre par
25 fev A. GOW, 29 rue Bienville.

CHAPEAUX DE PANAMA—300 à vendre par
J. ROBERT et Cie,
25 fev 3 rue des Magasins.

REGALIAS "NORMA"—30,000 de qualité supérieure à vendre par J. ROBERT et Cie,
25 fev 3 rue des Magasins

TRAITES sur la Havane à 3 jours de vue, à vendre par
F. DE LIZARDI & CO.
1 mars 52, rue Bienville.

TOILE d'Emballage—200 pièces du Kentucky, très forte, à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
1 mars 40, rue du Camp.

CHANGE sur New York, à 60 jours de vue, à vendre par KOHN, DARON & Co,
1 mars 26, rue Bienville.

CORDES de 1ère qualité, d'emballage, constamment en mains et à vendre par KOHN, DARON & Co,
1 mars 26, Bienville.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Vendredi, 12 mars 1841.
RELACHE.
Pour les répétitions de ZANETTA, opéra nouveau en 3 actes, et celles de LAZARRE LE PATRE, Drame nouveau, en 3 actes.

Dimanche 14 mars 1841.
LE PROSCRIT
Drame en 5 actes.
LES PREMIERES ARMES DE RICHELIEU,
Vaudeville en 2 actes.
Entre les deux pièces, l'Orchestre exécutera l'ouverture de GUILLAUME TELL, de Rossini.

Mardi 16 mars.
La première représentation de
ZANETTA,
Opéra nouveau, en 3 actes.
On commencera à 6 1/2 heures précises.

THEATRE AMERICAIN.

Dernière représentation de Mlle. FITZWILLIAM.
Vendredi, 12 mars
FOREIGN AIRS
AND NATIVE GRACES.
Le principal rôle est rempli par Mlle FITZWILLIAM.
Le Spectacle commencera par
DUMB BELLE,
Suivi de
MIDDY ASHORE.
Et sera terminé par
WHERE DID THE MONEY COME FROM?
M. J. B. Buckstone est engagé.

SALLE ST. LOUIS.
CLOTURE DES BALS.
Bal de la Saint Joseph.
Le Vendredi, 19 mars, il sera donné à Salle St. Louis,
UN GRAND BAL PARÉ.
Précédé d'un
BAL D'ENFANS
au
BENEFICE DE H. RUFFIER,
Contrôleur de l'Etablissement.

L'Orchestre sera composé de 12 *Musiciens* et sera dirigé par M. Conini, qui a généreusement offert ses services pour cette occasion.

Le Bal d'Enfans commencera à 6 heures et finira 10 heures.

La fin du Bal d'Enfans, sera annoncée par un galop d'Auber, suivi d'une *marche nationale.*

Prix d'entrée.....................$1 00
Enfans.................................50 cts.

M. Ruffier a l'honneur de prévenir ses amis, et le public en général qu'il n'a rien négligé pour rendre cette soirée agréable aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur présence.

On peut se procurer des billets au bureau de la Salle de bal.

P. S. Plusieurs contredanses et valses nouvelles seront exécutées par l'orchestre pendant la soirée.
12 mars—7

SALLE DE LA LOUISIANE.
Rue St.-Louis entre Chartres et Royale.
SAMEDI SOIR, 13 MARS.
BAL PARÉ ET MASQUÉ.

Ces bals auront lieu tous les Jeudis et Samedis de chaque semaine, et les Dimanches bal de société.

Prix d'Entrée, Cavaliers.................$1 00.

SALLE D'ORLEANS.
SAMEDI 13 MARS.
BAL MASQUÉ.

Les bals continueront à avoir lieu les lundis, mercredis et samedis soirs, durant la saison.
Prix d'entrée—Cavaliers..................$1
11 mars MITAUD.

LEVIATHAN DU MISSOURI.

LE propriétaire de ce magnifique objet de curiosité a le plaisir d'annoncer aux habitans de la Nouvelle-Orléans et du voisinage, qu'il s'est décidé à s'arrêter pour peu de temps dans cette ville avant de se rendre à Londres et à Paris, parceque c'est peut être la dernière occasion ... de voir le plus grand monument de l'antiquité qu'on ait encore vu, avant de le transporter à l'étranger où il restera selon toute probabilité.

Les limites de cet avis ne permettent pas de donner une description du monstre anti-déluvien; mais on peut se procurer des pamphlets en contenant une définition exacte, chez les principaux libraires, et au salon de la Bourse St. Louis où il est exposé. Ces pamphlets contiennent aussi la comparaison de cet animal avec le leviathan de la Bible et des traditions des Indiens qui en ont amené la découverte, et sont à trouvés dignes de l'attention du public éclairé.

Je dirai seulement ici que cet animal a été déterré dans le pays des Osages, état du Missouri. Le squelette est bien conservé; il a trente-deux pieds de longueur, 15 pieds de hauteur; la distance d'une extrémité à l'autre des broches de 21 pieds. Cet animal a été amphibie et de la race des dévorants.

Entrée—Soixante et quinze cents. Pour les enfans, moitié prix.

L'entrée est dans la rue de Chartres.
25 fev—1m ALBERT KOCH.

POUR LITTLE ROCK, Van Buren, Fort Smith et Fort Gibson—Le steamer CORVETTE, capt. Y. Stephenson, partira dimanche le 14 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord.

POUR MARSEILLE.
Le navire fin voilier, AUGUSTA, capt. J. Boyer, sera promptement expédié pour le port ci-dessus. Pour fret de 200 balles coton et passage, s'adresser au capitaine à son bord ou à J. P. BONNET,
12 mars 3, rue Royale.

A VENDRE—La goelette fine voilière CALLAO de 100 tonneaux, dernièrement réparée, tirant peu d'eau et ayant une belle chambre. On la vendra bas prix si l'on s'adresse immédiatement à
F. DE LIZARDI & Co.,
12 mars 52, Bienville.

A FRETER—La goelette AUGUSTA, du port de 1000 barils, qui sera prête à prendre une cargaison sous un ou deux jours. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, au Picayune tier, ou à
JOSEPH LANDIS & Co,
12 mars 14, rue Poydras.

POUR NEW-YORK—La goelette neuve, VERFER, capt. Howes, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.
11 mars

POUR NEW-YORK—Devant partir lundi le 15 mars—Ligne de la Louisiane et de New-York. Le paquebot MISSISSIPPI, capt. Crocker Hilliard, ayant les 3/4 de sa cargaison arrêtés, partira comme ci-dessus. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
JAMES E. WOODRUFF, 53 Camp.

POUR BOSTON—Ligne de paquebots de la Nlle. Orléans et de Boston—Le paquebot TENNESSEE, sous peu. Pour fret ou passage, ayant une cargaison ... pour les demandes, s'adresser à bord en face du marché aux légumes ou à JOHN A. MERRITT,
10 mars 53, rue du Camp

LIGNE DE PAQUEBOTS DE LA NLLE. ORLEANS ET DE BALTIMORE. La barque ... capt. ..., suivra l'Arcadia. Pour fret ou passage, s'adresser à
10 mars BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

POUR MATAMOROS.—La goelette EMBLEM, capt. P. Kenney, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à John Bellow, No. 106, rue de la Vieille Levée, ou au capitaine à bord. 9 mars

POUR MATAMOROS.
La goelette MEXICO, capt. Starks, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée, partira pour ce port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue St. Pierre ou à
D GOLDSMITH. 47 Vieille Levée
10 mars

POUR NEW-YORK—Le trois mâts JACOB PENNELL, capitaine ..., peut prendre 100 boucauts de tabac. Pour fret ou passage, s'adresser à
O BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR NEW YORK—Ligne d'Orléans—Le paquebot OCONEE, capitaine Jackson, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord en face du marché aux légumes ou à
9 m STETSON & AVERY, 85 Gravier.

POUR TABASCO—La goelette bien connue HENRY CLAY, capitaine Patterson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la place d'Armes, ou à W. F. VIGERS,
8 mars 60, rue de la Commune.

POUR LA HAVANE ET BARCELONE—Le brick fin voilier PAQUETE BRILLANTE, ayant tout son chargement engagé, peut recevoir convenablement quelques passagers, s'adresser à
8 m J. ROBERT & Co, 3 Magasins.

POUR LA HAVANE—La goelette ADA, doublée et chevillée en cuivre, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
8 m J. ROBERT & Co. 3 Magasins.

POUR TAMPICO.
La belle goelette fine voilière DORIC, capt. Rainsford, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira incessamment pour ledit port, pour la balance du fret ou passage s'adresser à bord ou à
6 mars—5 F. TIO, 56 rue Ste. Anne.

POUR LA MOBILE, par le Nouveau Bassin—La goelette LADY R. BARR, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE,
6 mars 97, rue du Camp.

POUR LA HAVANE.—La goelette fine voilière VIRGINIA ANTOINETTE, capt. Place partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au capitaine ou à
3 m R. GRONING & Co.

POUR LA HAVANE.
Devant partir sous peu de jours.
Le brick CHARLES, capt. Dyer, ayant les 2/3 de sa cargaison engagée partira positivement comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE,
4 mars 97, rue du Camp.

BANQUE DU GAZ,
10 janvier 1841.
UNE assemblée générale des actionnaires de cette institution sera tenue dans le local de la banque, lundi, le 15 mars prochain, à midi. Par ordre du Bureau.
march 5 J W HOUSTON, Caissier.

VINS DE MARSEILLE—700 barriques vin de Marseille, marques Bandol, Elysée Baux, Gros frères, en magasin et à vendre à des conditions avantageuses par
J. P. BONNET,
8 fev—3ps 3, rue Royale.

FREDERIC WILKINSON.
Député voyer général de l'Etat de la Louisiane,
Courtier de propriétés foncières, à l'Arcade St. Charles.
1er déc Nouvelle Orléans.

CIGARRES—600 milliers de marques assorties, telles que Estrella, Domingo, Granado, et de diverses qualités, comme Regalias. Canones, en magasin et à vendre par
BLASCO & SIMIDEL,
1 mars 26, rue Commune.

CAFE—67 sacs café de la Havane vert, en débarquement du brick Deborah, à vendre par
J. N. RICULFI, 41 rue Toulouse.
18 fev

CIGARRES de la Havane—Un assortiment complet à vendre par J. N. RICULFI,
19 fev 44 rue Toulouse.

VIN DE SHERRY—Importation directe 1834, à vendre par J. N. RICULFI,
18 fev 44 rue Toulouse.

MR. BLANCHARD, Docteur Dentiste, qui a habité plusieurs années cette ville, vient de retourner dans l'intention d'y exercer de nouveau sa profession. M. Blanchard a habité Paris cinq années environ et a été pendant son séjour dans cette dernière ville le collaborateur et successeur de M. Bousquet dentiste du Roi.

M. Blanchard vient d'établir sa résidence dans la rue St. Louis entre Royale et Bourbon No. 66 ou on le trouvera tous les jours, de dix heures du matin à trois heures.
Son domicile à Paris, est rue de Richelieu No. 48—Cabinet de dentiste du Roi. 15 fev—6, 3p

LE Dr. ACHILLE LION, chirurgien dentiste, de la faculté de Paris, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il n'a qu'un seul office en ville, rue Royale 165, entre St. Louis et Conti, en face la Banque de l'Etat, où il continue toujours de placer des dents artificielles sans ligatures ni crochets et qu'il garantit pendant dix années.

L'avantage des procédés de M. Achille Lion, est de ne pas altérer les dents voisines de celles artificielles ou qui a toujours lieu par les moyens connus et employés jusqu'à ce jour.

Consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 25 fev.

LE soussigné a reçu par le New-Hampshire les marchandises suivantes: qu'il offre à vendre,
Merinos draps d'été pour habits.
Cotéline, nouveauté pour pantalons,
Coutils, couleurs assorties.
Chapeaux de Leghorn,
Chemises en toile, en coton blanc et de couleurs,
Gants de Suède, ombrelles et parapluies,
Cols et poitrines brodés, gants fils,
Un bel assortiment d'habillemens d'été.
AUSSI
300 robes de chambre, à $3.
VERNEAUX,
26 fev 66 rue de Chartres encoignure Conti.

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT

IL sera vendu samedi, 13 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis,
La négresse Adèle, créole âgée d'environ 19 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, bonne domestique de maison et propre à tout genre d'ouvrage, pleinement garantie.
Conditions—Un quart comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Cette négresse provient de la succession de feu J. M. Cazarède.
Acte de vente pardevant C. Pollock, not. pub.
La négresse Eliza, âgée de environ 40 ans, parlant l'anglais et le français, depuis longtemps dans le pays, bonne cuisinière et passable blanchisseuse, avec ses deux enfans Chrysostome, âgé de 7 ans, très intelligent, et Robert de 4 ans, pleinement garantis.
Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Acte de vente pardevant Theodore Seghers. 12 mars

PAR JOS A. BEARD & Co.
LA vente qui devait avoir lieu au magasin rue de la Commune No. 50, est de nouveau renvoyée, et elle aura lieu demain le 13 courant à 10 1/2 heures A. M., positivement. 12 mars

Aux ebenistes.
PAR JOS. A. BEARD & Co.
IL sera vendu samedi le 13 courant, au magasin rue de la Commune No. 50, à 10 1/2 heures A. M.
Un envoi de placage d'acajou et de satin de choix, reçu par le navire Oceana de New-York, qui sera vendu par lots au gré des acheteurs.
Conditions comptant. 12 mars

PAR VINCENT ET DE FERIET.
IL sera vendu samedi prochain, à midi, le 13 courant, à la Bourse St. Louis.
Une mulatresse nommée Léa, âgée d'environ 21 ans, avec son enfant Antoinette, âgée d'environ 12 mois. Léa est bonne blanchisseuse et repasseuse, excellente domestique de maison et pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—Moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit.
L'acte de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire public. 12 mars

PAR A. L. FERNET
IL sera vendu, samedi prochain le 13 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis
TITINE, créole de cette ville, âgée de 15 ans, excellente domestique de maison; très active, parlant français et anglais; entièrement garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions: un tiers comptant, la balance à 3 et 6 mois en billets endossés à la satisfaction du vendeur
Acte de vente pardevant Seghers, notaire public, aux frais de l'acquéreur
L'esclave délivrée après les conditions de la vente remplies. 12 mars

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, sans réserve, mardi 16 du courant, à midi précis, au magasin de M. Benjamin Lacoste, No. 102, rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis
50 barriques de vin rouge, Chateau Margaux, 1831.
100 do do do St. Julien Médoc, 1834,
100 do do do St. Emilion No. 1 1836,
100 caisses cerises à l'eau de vie, de Madame Frères,
40 do jus de groseille framboise.
Les conditions qui seront libérales, seront annoncées au moment de la vente. 12 mars

PAR P. E. TRICOU.
IL sera vendu samedi 20 mars 1841, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
Un terrain situé rue de l'Union entre les rues Amour et Bons Enfans, mesurant 31 pieds 10 pouces 10 lignes de face à la rue de l'Union, sur 96 pieds de profondeur, mesure américaine. Il existe sur ledit lot de terre une maison à étage composée de deux appartements à lou. en bas; deux autres en haut avec grandes galeries, cuisines et chambres à domestiques, aussi un superbe jardin.
Deux terrains situés dans le faubourg Franklin, ilet No. 7, désignés par les Nos 1 et 2. Le lot No 1, forme l'encoignure des rues Urquhart et Musique et mesure 35 pieds 6 pouces de face à la rue Musique sur 117 pieds de profondeur à la rue Urquhart. Le lot 2, mesure 35 pieds 7 pouces 6/8 de face à la rue Urquhart, sur 150 pieds de profondeur.
Conditions: Un tiers comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente se passeront chez Octave de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs
12 mars—3t 12,16 et 20 mars,

PAR S. GUINAULT
IL sera vendu à son bureau passage de la Bourse, vendredi 12 du courant, à onze heures du matin.
Une quantité de meubles, consistant en plusieurs bibliothèques pour toilette, ... et autres tables, ... 10 m.

VENTE DE SYNDIC.
PAR J. A. BEARD & co.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du premier district de la Louisiane, portant la date du 1er mars 1841—Il sera vendu à l'encan vendredi, le 12 mars, à 10 1/2 heures au magasin situé rue des magasins No. 36, entre les rues Gravier et Natchez. Le fonds complet dudit magasin de sellerie, les vitrages et le bail jusqu'au 1er. novembre 1841.
Le tout ayant été abandonné par Robert Hoey et Hoey & Co. à leurs créanciers.
Conditions de la vente. Le fond et les vitrages comptant.
Le bail du magasin à 3 et 6 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic J. B. Marks. 2 mars

PAR S. GUINAULT
IL sera vendu le mardi, 16 mars 1841, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à la folle enchère de M. J. F. Laville qui ne s'est pas conformé aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 22 janvier 1841.
La négresse Agiaé, âgée d'environ 24 ans, cuisinière, blanchisseuse et très bon sujet, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets datés du 22 janvier 1841, endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Lesquels billets seront convertis pour le montant de la vente de 27 autres esclaves vendus le 22 janvier 1841, resteront en dépôt chez Jules Mossy notaire public jusqu'à radiation d'une hypothèque de $3323. 33 1-3.
3 mars—10

PAR L. A. GARIDEL.
LE mercredi 17 mars 1841, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, il sera vendu
105 ESCLAVES.
Appartenant à M. *Bernard Marigny*, et attachés à l'habitation dite Fontainebleau située en la paroisse St. Tammany, Etat de la Louisiane.
Ces esclaves sont presque tous créoles; parmi ces esclaves se trouvent des commandeurs, jardiniers, charpentiers, menuisiers, maçons, charrons, armuriers, forgerons, mécaniciens, peintres, vitriers, chasseurs, moulinières, cuisiniers et cuisinières blanchisseuses et domestiques de maison. Tous sont habitués aux travaux d'habitation.

2o. UNE HABITATION connue sous le nom de *Fontainebleau*, faisant face au lac Pontchartrain et située vis-à-vis le rail road Pontchartrain—Sa superficie est de cinq mille huit cents arpens, elle est trop avantageusement connue pour que l'on puisse en donner les détails. Ceux qui voudront la visiter pourront le vendredi traverser le lac sur le steamer Mazeppa. Ils trouveront chez M. Coquillon à Mandeville des chevaux, et sur l'habitation des personnes pour la faire visiter. Il se trouve sur cette terre plus de quinze cents arpens (outre les défriches) couverts de bois de chênes rouges, chênes blancs et de frênes et autres bois de valeur. Il y a sur cette habitation une cotonnerie et moulin à scie par la vapeur, et une sucrerie.

Les conditions de la vente sont:
Pour les esclaves:—Un dixième comptant, et la balance, par portions égales, payable à un et deux ans en billets endossés, portant hypothèque sur l'objet vendu, les tireurs et les endosseurs des billets devront être à la satisfaction du vendeur et les esclaves ne seront délivrés qu'après que les tireurs des billets et les endosseurs auront été acceptés. Les acquéreurs auront le droit d'escompter leurs billets à raison de huit pour cent l'an. Les actes de vente seront passés pardevant Charles Boudousquié notaire public, aux frais des acquéreurs.—Pour l'habitation: Un dixième comptant et la balance à un, deux et trois ans le tout en billets endossés portant hypothèque sur les objets vendus, les tireurs et endosseurs devront être à la satisfaction du vendeur et les objets vendus ne seront délivrés qu'après que lesdits tireurs et endosseurs auront été acceptés. Tous les billets provenant de ces différentes ventes porteront dix pour cent d'intérêt par an, en cas de non paiement, sans pour cela que l'acheteur puisse prendre aucun délai en cas de non paiement desdits billets qui seront payables à la Banque des Citoyens. B MARIGNY.
On distribuera des petites affiches dans l'Etat dans quelques jours, et l'on pourra s'en procurer chez L. A. Garidel, rue Toulouse No. 50. 13 fev

AVIS—BENJ. KENDIG ayant reçu sa nomination d'encanteur, informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il tient son bureau rue de la Commune 50, où on pourra le voir à toute heure du jour. Il prêtera une attention toute particulière aux ventes de toute sorte qui lui seront confiées; et il fera des avances sur les esclaves qui seront mis entre ses mains pour être vendus. Il a la confiance que toutes les affaires qui lui seront confiées seront conduites et exécutées de la manière la plus satisfaisante, et il sollicite respectueusement le patronage de ses amis et du public. 17 fev—1m

A VENDRE par le soussigné:—
100 douzaines chemises de percale blanche.
100 do. do. do. imprimée.
1m F. BONIS.

A VENDRE par le soussigné:—
8 barriques vin rouge, Chateau-Giscours, Médoc, 1833.
70 caisses do. supérieur, très-vieux,
12 demi-barriques vin blanc 1re qualité Graves 1836.
100 paniers Anisette superfine, Champion.
F. BONIS,
1 m 170, rue Royale entre Toulouse et St.-Pierre.

LE Dr. FORMENTO de retour dans cette ville, offre ses services au public et à ses amis.
Sa demeure est rue d'Orléans, entre Dauphine et Bourgogne, à la ci-devant demeure du Dr. Byroneight.
17 fev—1m

MR. PINOUET, Pharmacien, donne avis au public qu'il a pris la direction de l'ancienne pharmacie Monceau, située encoignure Bourbon et Dumaine, maintenant fermée pour cause de réparation et devant ouvrir du 10 au 15 courant. 2mars 14

TRAITES sur Baltimore, à vendre par J. VAIRIN & co
4 mars

LES soussignés offrent à vendre à des prix très modérés des plaques de fer blanc, marque Pontpool, du café de la Havane, de la toile d'emballage de Dundee et du Kentucky; de la lie et du porter, et
Un assortiment considérable de marchandises sèches, platilles allemandes, Creas, listados, bas de soie, et quantité d'autres articles tant pour la place que pour les marchés Mexicains.
FCO. DE LIZARDI, et Cie.
22 fev 52 rue Bienville.

DEZAUCHE, *Dentiste,*
POSE LES DENTS et RATELIERS ARTIFICIELS, traite les affections du système dentaire.
Office rue Toulouse No. 10, près la Levée.
25 fev

DES avances libérales seront faites sur consignations adressées à leurs amis de New York, par
BLASCO & SIMIDEL,
9 mars 26, Commune.

BAS—Bas noirs et blancs, pour hommes;
Demi-bas gris, pour hommes,
Demi bas mérinos pour hommes.
A vendre par R. D. BLOSSMAN,
9 mars 30, rue Bienville

BOTTES et Souliers—Récemment reçu de Liverpool trois caisses de bottes et souliers anglais, sujets à la remise des droits. R. D. BLOSSMAN,
9 mars 30, rue Bienville

FAYENCE, verrerie et porcelaine, sujets à la remise des droits, à vendre par R. D. BLOSSMAN,
9 mars 30, rue Bienville

COTON—Ecru et blanc, à vendre par R. D. BLOSSMAN,
9 mars 30, rue Bienville

FIL à coudre—De Spool, sujet à la remise des droits, convenable au marché mexicain, à vendre par
R. D. BLOSSMAN,
9 mars rue Bienville No. 30

MARCHANDISES pour le Mexique.—Un grand assortiment de marchandises convenables au débit du Mexique, reçues par les derniers arrivages de Liverpool et à vendre par R. D. BLOSSMAN,
9 mars 30, rue Bienville

VIN rouge—100 barriques vin de ménage et vins fins à vendre par LOISON & SILVESTRE,
4 mars 73, rue Royale

FRUITS au sirop—10 caisses fruits au sirop; 16 do fruits au jus, à vendre par LOISON & SYLVESTRE,
4 mars 73, rue Royale

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages et offrent à vendre à bas prix:
Mousselines suisses unies,
Do. do. façonnées, blanches
Do. do. do. couleur.
Soieries noires qualités assorties,
Do. couleurs glacées,
Crêpes couleurs assorties,
Mérinos noirs pour habits,
Coutillas pantalons blancs et fantaisie.
LORNE & FROIS,
22 fev 31, rue de Chartres.

$10 DE RECOMPENSE—Parti marron de l'habitation Du Lhommet, paroisse St. Charles, le nègre JEAN-PIERRE, âgé d'environ 25 ans, taille de cinq pieds environ, nègre américain, parlant français et anglais, il a le nez gros. Ceux qui le logeront dans une prison ou ... recevront la récompense ci-dessus.
CHS. BOYER, 174, rue Royale.
26 mars—8

VENTES A L'ENCAN.

VENTE DE SYNDIC
PAR ANTHONY FERNANDEZ
MARDI, 23 mars courant, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues St. Louis et Passage de la Bourse, en vertu d'un ordre de la première Cour judiciaire pour la Louisiane en date du 10 mars 1841, il sera vendu sous la direction de R A. Lefebvre, syndic de feu Victor Mazion et Montilly, les objets mentionnés plus bas, abandonnés par le dit Montilly à ses créanciers, savoir:

1o. Un café, situé en face le 3 Passage de la Bourse, ... avec ... par ..., avec les meubles nécessaires qui lui appartiennent, et dont connaissance sera donnée le jour de la vente.

2o. Un beau billard avec ses queues, &c. &c.

3o. Un pont en fer, qu'on peut voir audit Passage de la Bourse.

4o. Les baux de l'établissement, pour deux ans seulement.

CONDITIONS—Pour le Café, 1/3 comptant, et la balance à 60 et 90 jours.
Pour le billard, moitié comptant, et la balance à 60 jours.
Pour le Pont en fer, moitié comptant, et la balance à 60 jours, en billets endossés à la satisfaction du syndic avec simple hypothèque sur les objets vendus et spécialement le dit café, ... lesdits billets ne sont pas payés à leur échéance.
Pour les baux, aux termes et conditions stipulés dans les contrats desdits baux, que l'on fera connaître au moment de la vente. Le tout parfaitement en billets endossés à la satisfaction du syndic, &c.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs, chez Laroque Turgeau, notaire public. 12 mars

PAR S. GUINAULT.
IL sera vendu, Vendredi, 12 du courant, à 4 heures précises de l'après-midi, à l'encoignure des rues Philippe et Perdido, un fonds de café, bien assorti et bien achalandé. 11 m

PAR J. A. BEARD & Co.
Vente renvoyée.
AVIS—La vente qui devait avoir lieu aujourd'hui au magasin No. 50, rue de la Commune, est renvoyée à demain, 12 courant, à 10 1/2 heures. 11 mars

PAR S. GUINAULT.
IL sera vendu samedi 13 du courant à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, sans aucune réserve la vente ayant lieu pour opérer un reglement.
Quatre terrains situés dans le faubourg Franklin, désignés par les nos. 4, 5, 6 et 7 dans l'ilet no. 230, conformément au plan tiré par Depouilly architecte, déposé à l'office de Jh. Cuvillier, not. pub.
Les dits terrains ayant chacun 30 pieds 10 pouces et 7 lignes face à la rue de Lo... sur une profondeur perpendiculaire de 114 pieds 10 pouces et 3 lignes.
Conditions comptant. 11 m

PAR S. GUINAULT.
IL sera vendu samedi 13 du courant, à midi précis à la Bourse de la Cité, rue St. Louis:
L'esclave Betsy, âgée de 22 ans, blanchisseuse et repasseuse, cuisinière et domestique de maison.
L'esclave Céleste, âgée d'environ 16 à 17 ans, blanchisseuse, repasseuse, cuisinière et domestique de maison.
Ces esclaves sont garanties des vices et maladies prévus par la loi, le vendeur fait observer qu'elles ne sont quelquefois absentées.
Conditions:—1 et 2 ans de crédit en billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant F. Grima, notaire public aux frais des acquereurs.
Les esclaves seront livrés lorsque les conditions auront été remplies. 11 mars

PAR S. GUINAULT.
IL sera vendu samedi prochain, 13 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis:
Un Lot de Terre situé au faubourg Montreuil, mesurant 32 pieds de face à la rue Elmire, entre les rues Craps et Grands Hommes, sur 120 pieds de profondeur; ensemble une maison briquetée entre poteaux, ayant deux chambres, deux cabinets, galerie, cuisine double, four, &c.
La banquette de cette propriété est faite en pierre carrelée en briques du lac
Conditions. Un quart comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets bien endossés et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Cette propriété est assurée jusqu'au 7 octobre 1841 pour $1,000. 11 mars—3

PAR R. B. SYKES
IL sera vendu lundi, 15 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins,
Une Maison et un terrain situés rue Robertson, entre celles Jackson et Commune. Le terrain mesure quinze pieds de face, sur cent vingt pieds de profondeur, sur lequel est bâtie une maison de quatre appartemens, avec dépendance et cheminées, et fourneaux dans la cour. Le tout est pavé en briques; il y a une boulangerie, un puits à pompe, des ... et une cuisine. La propriété est assurée pour $1500 et se loue $35 par mois.
Conditions—$500 comptant, et le reste à 3 et 6 mois, en billets endossés à satisfaction. 11 mars—6

PAR J. A. BEARD & Co.
Vente de Syndic.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de premier District de l'Etat de la Louisiane, en date du 9 mars 1841, il sera vendu à la requête de Ransom Clark, syndic des créanciers de Wm Sanders, sous un writ de cession forcée, jeudi 24 mars courant, à l'Arcade Banks, à midi, les objets suivans:
1 Bon cheval pour charrette.
1 bon cheval de selle.
1 Petit cheval mexicain (Poney).
2 selles.
2 brides et 2 martingales.
1 charrette et harnais.
1 lot de pierre de taille, } Dans la cour
1 do. briques, } No. 226, rue
1 do. bois de charpente, } Carondelet.
4 Bonnes grilles à Arcade Banks.
Conditions—Comptant.
Aussi—Environ 1000 barils chaux, dans un magasin rue Carondelet, seront vendus en lots à la convenance des acquéreurs.
Conditions—Au-dessous de $100, comptant, toute somme au-dessus, 90 jours de crédit en billets endossés à satisfaction. 11 mars

PAR M. BARNETT Snr
IL sera vendu samedi le 13 courant, à midi à la Bourse de Cité, rue St Louis
Un ilet de terre situé à Carollton, paroisse de Jefferson, en cet Etat, désigné par le No. 10, compris entre les rues Tremain, Pritchard, Jackson et Eagle, mesurant 280 pieds de face à chacune desdites rues; et le dit ilet est composé de 24 lots ayant chacun 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur conformément au plan qui en est maintenant en place à la Bourse.
Conditions—Moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque.
L'acte de vente pardevant E. Barnett notaire public, aux frais de l'acquéreur.

PAR P. DUBERTRAND.
IL sera vendu mardi, le 16 courant, à 4 heures et demie, au magasin no 62, de la Nouvelle Levée, pour compte de qui il appartient.
31 quarts de barriques Monongahela, 10 demi-pipes, 10 quarts de barriques vin de Cognac, 3 pipes genièvre Hollande, 100 barils ..., 28 caisses ... &c. &c.
Les conditions qui seront libérales seront connues à la vente. 11 mars—3

PAR VINCENT ET DE FERIET
IL sera vendu à l'encan, lundi, le 15 courant, chez J. M. Lombard, rue St. Louis, encoignure Royale, pour une liquidation et par conséquent sans aucune réserve quelconque, un assortiment de bijouterie et horlogerie, consistant en demi parures de diamans, ... des broches en or, des boucles d'oreilles, des bagues, des chaines, des bracelets, des ... d'or, des cure-dents, ... des montres en or et en argent, ... un grand nombre de pendules ... avec garnitures, des ... , nécessaires de ... , et ... d'autres articles.
10 mars

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
VENDREDI prochain le 12 courant, à midi, à la Bourse St. Louis, il sera offert en vente, le propriétaire étant venu...
Une Maison bâtie en briques entre poteaux, composée de 4 pièces, avec galerie et cabinets sur le derrière, cuisine, latrine, puits et citerne. La cour est pavée en briques. Le terrain sur lequel est ... est désigné par le No. ... acquis par J. A. Guerard, le 3 décembre 1839 et déposé dans l'étude de Carlisle Pollock, notaire public ... rue ... pieds ... de face à la rue ...
Aussi—L'esclave Marguerite, et ses deux enfants, Marie âgée de 4 ans et demi, et Diana de 2 ans. Marguerite est depuis 11 ans dans le pays, elle est cuisinière et blanchisseuse, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—Pour les esclaves, moitié comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit. Pour la maison un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Carlisle Pollock, not. public. 8 mars

PAR R. B. SYKES.
Seconde vente de magnifiques meubles.
IL sera vendu vendredi le 12 courant à 10 heures, dans ses salles d'encan au 1er étage, rue des Magasins, No. 51 en face de l'Arcade Banks—Un magnifique assortiment de meubles de New-York, faits dans les derniers genres et consistant en sofas, armoires, bureaux, bibliothèque, bois de lits en acajou, tables rondes, do. à jeu et à manger, étagères, tables de toilette avec dessus en marbre, chaises en acajou et en érable, matelas en crin et autres articles.
10 mars.

PAR J. B BLACHE.
IL sera vendu, samedi, 13 du courant, à 11 heures du matin, à son magasin d'encan, no 20 Conti,
10 colis d'indiennes, de mousselines et de jaconat françaises en couleurs, d'une qualité supérieure.
Conditions à la vente. 11 m

ESCLAVES DE PRIX.
Pour compte du précédent acquéreur.
PAR J A. BEARD & Co.
IL sera vendu à l'encan, Jeudi, 18 courant, à midi, à la Bourse St. Louis, pour compte de M. Jesse Mock, qui n'a pas rempli les termes de la vente, les esclaves de prix suivants:
STEPHEN, de 20 ans,
BOB, de 21 do
SAM, de 20 do
DANIEL, de 22 do
ELCYNDA, de 16 do
Tous sont de bons esclaves de champs, pleinement garantis.
Conditions—Un quart comptant et le reste à 4 et 8 mois du 23 février dernier.
Les actes de vente en l'étude de J. B Marks. not. pub.
9 mars—10

PAR JOS. A. BEARD & co
Vente de Syndic.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 9 mars 1841, il sera vendu à l'encan, à la requête de Ransom Clark, syndic des créanciers de Wm. Sanders, les propriétés suivantes, saisies sur un writ de cession forcée, le mercredi 14 avril prochain, à la Bourse St. Louis, à midi.

1o. Un certain lot de terre désigné sous la lettre C, situé dans le faubourg des Nonnes, paroisse Jefferson, formant l'encoignure des rues Prytannee et St. André, mesurant 32 pieds à la rue St. André sur 114 pieds 9 pouces de profondeur et face à la rue Prytannee, 150 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot D, et 31 pieds 11 pouces et 6 lignes dans le fond.

2o. Un autre certain lot de terre désigné par la lettre D, dans les dits faubourg et paroisse, mesurant 32 pieds de face à la rue St. André, sur 115 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot C, 116 pieds 9 pouces de l'autre côte et 32 pieds 11 pouces et 6 lignes dans le fond.

3o. Un autre certain lot de terre, No. 10, situé dans les mêmes faubourg, paroisse et ilet, mesurant 30 pieds 3 lignes de face à la rue Magasin, et 102 pieds 11 pouces sur une ligne et ... de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 9, 115 pieds 6 pouces 2 lignes de l'autre côté et 34 pieds dans le fond, mesure Anglaise, avec les améliorations qui s'y trouvent, d'après un plan fait par B. Schucker, ingénieur, sous la date du 9 mars 1836.

Aussi—Cinq Lots de Terre situés au faubourg Lafayette, dans la paroisse Jefferson, désignés par les Nos. 5, 6, 7, 8, 9, dans l'ilet No. 45, sur un plan tiré par C. F. Zimpel, le 14 janvier 1836, lesdits lots mesurent, chacun, 31 pieds anglais, 25 pieds de face à la rue des Magasins, sur une profondeur de 115 pieds 9 pouces, entre lignes parallèles, le No. 5 formant l'encoignure des rues des Magasins et St. André.

CONDITIONS—Moitié comptant, et le reste à six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.
Harriet, de 19 ans, excellente blanchisseuse et repasseuse, cuisinière et servante de maison.
Maria, de 11 ans, gardienne d'enfant et domestique de maison.
John, de 30 ans, excellent travailleur.
Conditions—Pour les esclaves, comptant.
Les actes de vente devront être passés en l'étude de J. B. Marks, notaire public, aux frais des acquéreurs. Toute vente faute de ... se remplira par les conditions sera revendue ... à la folle enchère ... 11 mars—3, 8, 22

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.
PARTI marron de l'habitation du soussigné, l'esclave BEN, âgé d'environ dix-neuf ou vingt ans, taille de cinq pieds cinq ou six pouces, maigre et mince, ... peau noire, ... parlant français et anglais, il a les yeux louches et une cicatrice à la jambe ... Cet esclave a été acheté de M. G. Botts, rue Baronne, Nlle. Orléans, le 21 novembre 1840. La dite récompense sera donnée à quiconque le fera emprisonner.
Paroisse Plaquemines, 6 mars 1841.
VICTOR DEBOUCHEL.
8 mars—4